



# Guide comparatif des garanties améliorées



Entrepreneur	Qui peut installer?	Entrepreneurs certifiés, Certified Plus <sup>MC</sup> et Master Elite <sup>MD*</sup>	Entrepreneurs Certified Plus <sup>MC</sup> et Master Elite <sup>MD*</sup>	Entrepreneurs Master Elite <sup>MD*</sup>	Entrepreneurs certifiés Master Elite <sup>MD</sup> actuellement lauréats du prix President's Club 3 étoiles*
<b>Couverture des défauts de fabrication</b>	Durée de la garantie sur les bardeaux à vie <sup>†</sup> GAF	À vie <sup>†</sup>	À vie <sup>†</sup>	À vie <sup>†</sup>	À vie <sup>†</sup>
	Durée de la garantie sur les accessoires <sup>†</sup> GAF	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)
	Période de couverture initiale <sup>‡</sup>	50 ans.	50 ans.	50 ans.	50 ans
	Couvre le système de toiture?	Oui (tous les produits GAF)	Oui (tous les produits GAF)	Oui (tous les produits GAF)	Oui (Tous les produits GAF)
	Frais de main-d'œuvre pour l'installation inclus?	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)	À vie <sup>†</sup> (calculé au prorata après 50 ans)
<b>Couverture de la main-d'œuvre</b> (lorsque les bardeaux à vie <sup>†</sup> GAF sont installés)	Mauvaise application des bardeaux et accessoires GAF?	Non <sup>§</sup>	10 ans. (Couverture fournie et appuyée par GAF)	25/30 ans. (Couverture fournie et appuyée par GAF)	40 ans. (Couverture fournie et appuyée par GAF)
	Mauvaise pose de solins couverts?	Non <sup>§</sup>	10 ans. (Couverture fournie et appuyée par GAF)	25/30 ans. (Couverture fournie et appuyée par GAF)	40 ans. (Couverture fournie et appuyée par GAF)
<b>Tranquillité d'esprit</b>	Frais d'élimination inclus? (au besoin)	Non	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)
	Frais d'arrachage inclus? (au besoin)	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)	Oui (si nécessaire pour la réclamation couverte)
	Garantie transférable sans frais? <sup>†</sup>	Oui	Oui	Oui	Oui
	Protection de Good Housekeeping sur système de toiture?	Oui (É.-U. seulement)	Oui (É.-U. seulement)	Oui (É.-U. seulement)	Oui (É.-U. seulement)
	Protection contre les algues	Les entrepreneurs certifiés par GAF peuvent vous offrir une Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus PRO <sup>MC</sup> de 30 ans ou StainGuard Plus <sup>MD</sup> de 25 ans <sup>**</sup> avec 15 ans de protection Smart Choice <sup>MD</sup> non calculés au prorata (par rapport à la période de protection Smart Choice <sup>MD</sup> typique de 10 ans). <sup>††</sup> La couverture est disponible uniquement sur les produits adéquatement étiquetés.			

\* Les entrepreneurs inscrits aux programmes de certification de GAF ne sont pas employés ou agents de GAF et, par conséquent, GAF ne contrôle ni ne supervise d'aucune manière ces entreprises indépendantes. Les entrepreneurs peuvent bénéficier d'avantages, tels que des points de fidélité et des remises sur les outils de marketing de GAF, pour participer au programme et offrir des garanties améliorées GAF qui nécessitent l'utilisation d'un montant minimum de produits GAF. Vos relations avec un entrepreneur et tout service qu'il vous fournit sont soumis aux *Conditions d'utilisation de l'entrepreneur*. Visitez [gaf.ca/fr-ca/about-us/privacy-legal/terms-of-use](http://gaf.ca/fr-ca/about-us/privacy-legal/terms-of-use) pour obtenir plus de détails.

<sup>†</sup> Consultez la garantie pertinente pour connaître les détails de la couverture et des restrictions. L'expression « «durée de vie» » fait référence à la durée de la couverture fournie par la Garantie limitée sur les bardeaux et les accessoires GAF, la Garantie limitée du système de toiture GAF, la Garantie limitée System Plus, la Garantie limitée Silver Pledge<sup>MC</sup> ou la Garantie limitée Golden Pledge<sup>MD</sup>, selon le cas, et signifie aussi longtemps que le ou les propriétaires individuels d'origine d'une résidence détachée unifamiliale [ou le ou les second(s) propriétaire(s) admissible(s)] sont propriétaires du bien ou les produits GAF admissibles sont installés. La protection à vie n'est pas applicable aux propriétaires/structures qui ne répondent pas aux critères ci-dessus. La couverture à vie sur les bardeaux nécessite l'utilisation de bardeaux à vie GAF uniquement. Consultez l'information sur la Garantie limitée des bardeaux et des accessoires GAF pour obtenir plus de détails sur la couverture complète et les limitations applicables. Visitez [gaf.ca/fr-LRS](http://gaf.ca/fr-LRS) pour connaître les produits admissibles GAF. La couverture à vie sur les bardeaux et les accessoires GAF pour obtenir la couverture complète et les restrictions. En ce qui concerne les installations non admissibles à la Garantie limitée du système de toiture GAF, veuillez consulter la Garantie limitée des bardeaux et des accessoires GAF. Visitez [gaf.ca/fr-LRS](http://gaf.ca/fr-LRS) pour connaître les produits admissibles GAF.

<sup>‡</sup> Période de couverture initiale désigne la période de temps cruciale après l'installation des produits GAF au cours de laquelle la couverture prévue dans la présente garantie limitée n'est pas calculée au prorata. Après la période de protection Smart Choice<sup>MD</sup> précisée ci-dessus, le recours prévu dans la présente garantie peut être différent de celui prévu pendant la période de protection Smart Choice<sup>MD</sup>, et tout recours sera réduit pour refléter votre utilisation réelle de vos produits GAF.

<sup>§</sup> Il se peut qu'une certaine couverture limitée de la main-d'œuvre soit disponible par l'intermédiaire de votre entrepreneur.

<sup>\*\*</sup> La Garantie limitée sur la protection contre les algues de 25 ans StainGuard Plus<sup>MC</sup> et celle de 30 ans StainGuard Plus PRO<sup>MC</sup> contre la décoloration due aux algues bleu-vert n'est disponible que pour les produits vendus dans des emballages portant les logos StainGuard Plus<sup>MC</sup> ou StainGuard Plus PRO<sup>MC</sup>. Voir la Garantie limitée de GAF des bardeaux et des accessoires pour obtenir la couverture et les restrictions complètes.

<sup>††</sup> La période de protection Smart Choice<sup>MD</sup> de 15 ans pour la Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus<sup>MC</sup> et la Garantie limitée de protection contre les algues StainGuard Plus PRO<sup>MD</sup> est disponible uniquement par l'intermédiaire des entrepreneurs certifiés GAF dans le cadre d'une garantie améliorée. Voir les Garanties limitées System Plus, Silver Pledge<sup>MC</sup> ou Golden Pledge<sup>MD</sup> de GAF pour obtenir les détails sur la couverture et les restrictions complètes.